



BILAN 24H 2015

STATION D'EPURATION

HÔTEL EVASION

STATION DE TYPE MINIFLO

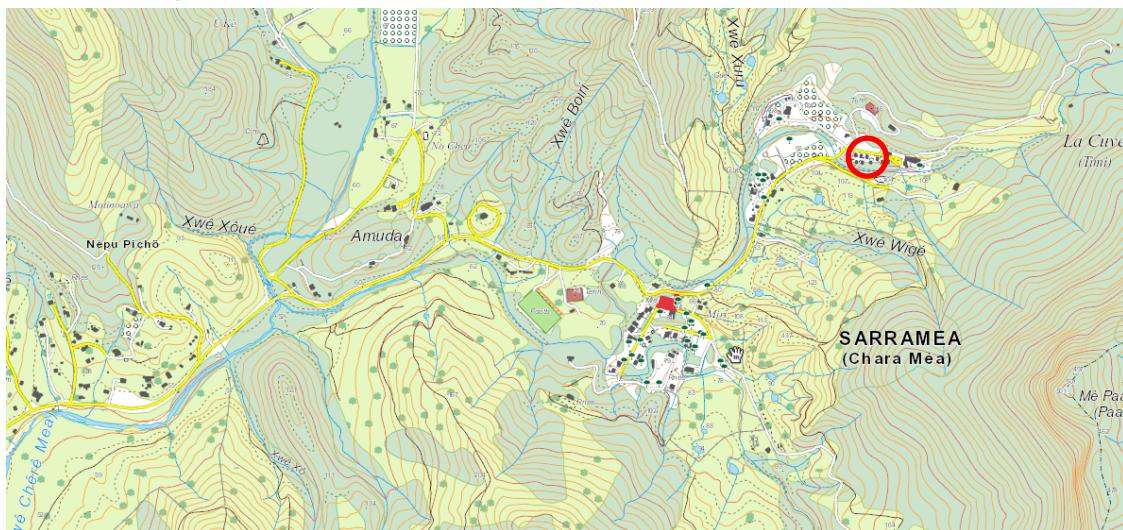
Mesures réalisées du 29 au 30 septembre 2015

RESUME

Station Evasion, Miniflo	50 EH
Charge hydraulique	52,5 %
Analyses	Conforme

I. PRÉSENTATION DE LA STATION

a) LOCALISATION



b) CARACTÉRISTIQUES THÉORIQUES

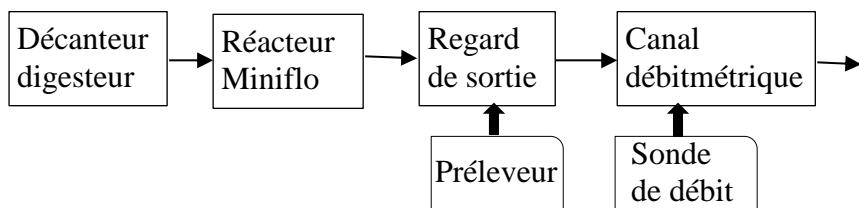
Les eaux usées transitant dans la station sont uniquement des eaux vannes et des eaux ménagères, le réseau de l'hôtel évasion étant un réseau séparatif.

DONNEES NOMINALES	
Nombre d'EH	50 Eh
Volume journalier théorique (150L/EH/j)	7,5 m ³ /j
DBO5 journalière (60 g/EH/j)	3 kg/j
DCO journalière (120g/Eh/j)	6 kg/j
MES journalier (90 g/Eh/j)	4,5 kg/j

La déclaration d'exploitation à fait l'objet du Récépissé n°2010-60986/DENV du 4 janvier 2011 (annexe 1)

c) FILIERE DE TRAITEMENT ET EQUIPEMENTS

La station d'épuration est un système d'assainissement collectif de type Miniflo.



II. RESULTATS DU BILAN

a) MESURE DE DEBIT

Une sonde pression a été placée dans le canal débitmétrique du 29 au 30 septembre 2015. La courbe de la mesure est en annexe 2. Le bilan a été réalisé par temps sec.

Résultats de la mesure de débit	
Débit moyen	164 l/h
Volume journalier	3,94 m ³ /j
Equivalents habitants (150 l/EH/j)	26

b) ANALYSES

Les prélèvements ont été effectués du 29 au 30 septembre 2015. Un préleveur a été installé en sortie de station afin de réaliser un échantillon moyen sur 24h.

Les résultats de cette campagne sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le rapport d'analyses est joint en annexe 3.

Analyses	Sortie	Normes de rejet*	Conformité Step**
DBO5 mg/L	8	25	C
DCO mg/L	69	120	C
MES mg/L	34	35	C
pH	6,9	Entre 6 et 8,5	C

*Selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009, cf. annexe 1

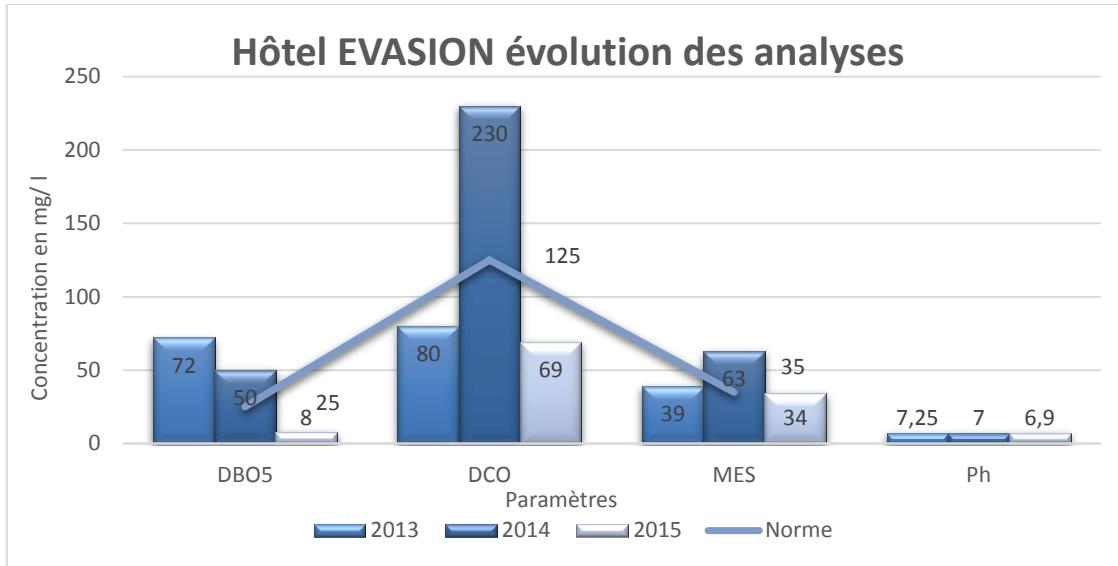
**C = conforme

NC = non conforme

NA = non applicable

Tous les paramètres sont conformes à la délibération provinciale.

III. EVOLUTION DES BILANS 24H



Les résultats sur cette station ce sont améliorés et sont conformes cette année.

IV. CONCLUSIONS

L'ensemble des paramètres mesurés en sortie sont **conformes** à la délibération.

D'après la courbe de mesure de débit, nous observons un apport d'eau la nuit, ce qui démontre l'existence d'eaux parasites (fuite chasse d'eau, robinet ou apport d'eau extérieur canalisation cassé)

ANNEXES

ANNEXE 1 : Normes de rejet et délibérations provinciales

Niveau de rejet des stations d'épuration

Délibération n°205-97/BAPS du 20 juin 1997		
STEP entre 50 et 500 EH		
	Filière biologique	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 5,5 et 8,5	-
Température	≤ 30°C	-
DBO ₅	soit ≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	rendement ≥ 30%
DCO	soit rendement ≥ 60%	-
MES	-	rendement ≥ 50%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009			
STEP entre 50 et 500 EH			
	Filière biologique	Lagunage	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 6 et 8,5	-	-
Température	≤ 30°C	-	-
DBO ₅	≤ 25 mg/l	-	rendement ≥ 35%
DCO	≤ 125 mg/l	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%
MES	≤ 35 mg/l	≤ 150 mg/l	rendement ≥ 60%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Arrêté du 22 juin 2007 - France			
STEP entre 20 et 2 000 EH		STEP > 2 000 EH	
	Toutes les STEP	Lagunage	Toutes les STEP
pH	-	-	entre 6 et 8,5
Température	-	-	≤ 25°C
DBO ₅	≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	-	≤ 25 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽²⁾
DCO	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%	≤ 125 mg/l ou rendement ≥ 75%
MES	rendement ≥ 50%	-	≤ 35 mg/l ⁽³⁾ ou rendement ≥ 90%
NGL	-	-	≤ 15 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽⁴⁾⁽⁵⁾
PT	-	-	≤ 2 mg/l ou rendement ≥ 80% ⁽⁴⁾⁽⁶⁾

⁽²⁾ 80% si STEP > 10 000 EH

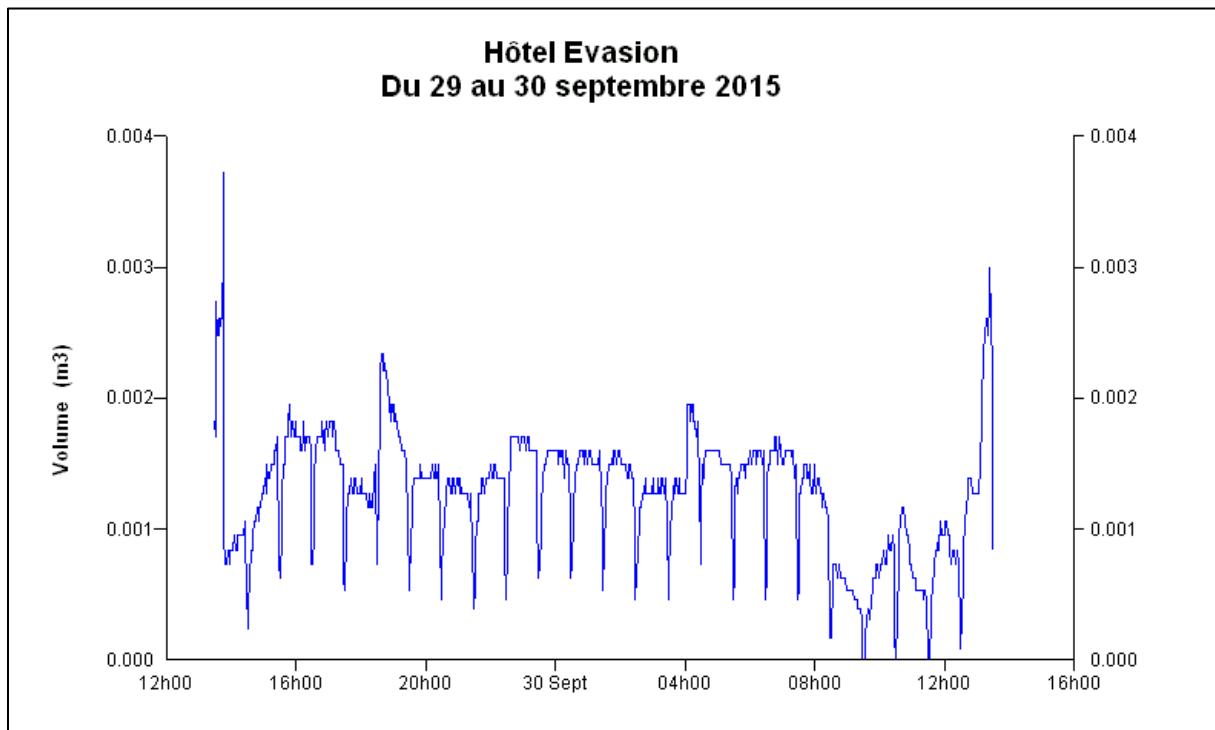
⁽³⁾ 150 mg/l en cas de lagunage

⁽⁴⁾ STEP > 10 000 EH situées en zone sensible

⁽⁵⁾ ≤ 10 mg/l ou rendement ≥ 70% si STEP > 100 000 EH

⁽⁶⁾ ≤ 1 mg/l ou rendement ≥ 80% si STEP > 100 000 EH

ANNEXE 2 : débit



ANNEXE 3 : Rapport d'analyses



Rapport d'analyse 2015/11/R0013

BC n°
Aff n° bilan 24h
Devis n°

EPUREAU
Epureau
20, bis rue Descartes
382098846 Nouméa Cedex
Tel : 28 17 27
epureau@epureau.nc

Echantillon : 2015/10/E0005
Lieu du prélèvement: Hotel EVASION
Date de début d'analyse : 01/10/2015
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : sortie
Température à réception : 7.2°C

Date de prélèvement : du 29 au 30/09/2015 13h
Date de réception : 01/10/2015 07h45
Date de fin d'analyse : 02/11/2015
Préleveur :
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	34	mg/L	35	2
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	NF EN 1899-2	8	mg O ₂ /L	25	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	69	mg/L	125	3
Paramètre physico chimique					
Température de mesure du pH	NF T90-008	20.1	°C		0.1
pH	NF T90-008	6.90	Unités pH	6-8.5	0,1

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
 (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
 (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
 (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
 (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
 (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 02/11/2015

Responsable de laboratoire